

Villeurbanne

La nouvelle salle de spectacles ouvre en attente de la subvention de la Région

La nouvelle salle de spectacles de 1 000 places ouvre ses portes à Villeurbanne mais sans les subventions de la Région. Elles ont été supprimées en 2021 par Laurent Wauquiez. Une sanction liée au festival Antifa, ce qui n'empêche pas le CCO d'accueillir de nouveau cet événement dans ses murs flambant neufs. Le CCO envisage d'aller en justice pour récupérer plus de 200 000 € qui lui seraient dus.



La Rayonne était encore en chantier une semaine avant l'inauguration. Photo d'archives R. Barnes

À quelques jours de l'inauguration de La Rayonne, Harout Mekhsian confie ne pas très bien dormir. Le directeur du CCO et de la nouvelle salle de spectacles de 1 000 places modulable espérait une livraison de cet équipement en juillet.

Mais le chantier a pris du retard et toutes les équipes s'activent jour et nuit pour que tout soit bouclé ce vendredi 13 octobre, quand les portes s'ouvriront pour la première fois au public.

« On a dû faire un prêt »

Un autre dossier occupe ses pensées. En septembre 2021, Laurent Wauquiez, le président LR de la Région Aura coupait prestement les subventions accordées au CCO (45 000 € annuels) qui devait accueillir le Lyon Antifa Fest dans ses murs.

Une décision prise à la suite de propos anti-police tenus par

un groupe de musique dans une vidéo de présentation de cet événement. La directrice du CCO de l'époque s'était désolidarisée de ce clip embarrassant, en rappelant que le centre culturel « n'était pas promoteur de ce concert. »

Harout Mekhsian nommé à la tête du CCO en 2022, hérite du dossier. « Le pari économique de La Rayonne est déjà osé mais là c'est extrêmement compliqué de construire un projet sans le versement de cette subvention alors que nous avons déjà engagé des actions. On a dû recontracter un prêt aux taux actuels ».

Le responsable parle d'une somme globale de 272 000 € que la Région aurait dû verser au CCO de Villeurbanne, « 200 000 € pour la salle et 72 000 € pour le volet culturel et vie associative ».

Médisine sera la tête d'affiche de ce festival

« La décision de Laurent Wauquiez va contre le vote du Conseil Régional, une subvention votée est une subvention due », s'agace le directeur. « On a relancé plusieurs fois la Région mais on n'a aucune réponse, on ne comprend pas. On fait encore une demande officielle,

sans retour de leur part, on enclenchera une procédure au tribunal administratif », prévient-il.

Harout Mekhsian n'entend pas pour autant renoncer à accueillir le festival antifasciste dans ses murs, le 30 novembre, pour célébrer ses dix ans d'existence.

« On l'avait annulé l'année dernière, je n'étais pas d'accord avec l'image qu'ils avaient véhiculée. Mais là, j'ai toutes les garanties des organisateurs pour qu'ils veillent à leur communication. Et cette fois-ci encore, on ne fait que louer la salle. »

Le rapport français avait été

272 000

Le responsable parle d'une somme globale de 272 000 € que la Région aurait dû verser au CCO.

au cœur d'une polémique cet été, accusé d'antisémitisme à droite comme à gauche. Un choix opportun dans ce climat déjà bien tendu ? « On est dans un état de droit, si on dit non, ça veut dire quoi ? Il est passé au Transbordeur en septembre et il n'y a eu aucun problème », tempère Harout Mekhsian.

« Le festival antifa lutte contre le racisme, le fascisme et toutes formes de discriminations. C'est aussi l'histoire du CCO depuis 60 ans, on ne peut être que d'accord. Et je préfère que ça se passe ici dans un cadre maîtrisé, plutôt que dans une cave ou une usine désaffectée ».

Contactée par notre rédaction, la Région ne s'étend pas sur le sujet et « confirme que l'ensemble des paiements des subventions au CCO de Villeurbanne est suspendu en l'absence d'éclaircissements de la part du CCO sur l'accueil dans ses locaux du festival « Lyon Antifa » en 2021 pour lequel une vidéo promotionnelle des organisateurs contenait des propos insultant les policiers ».

● Régis Barnes

Villeurbanne

Ils occupent le collège des Gratte-Ciel pour loger une famille de demandeurs d'asile

Ils sont arrivés à Villeurbanne en décembre 2022. Dix mois plus tard, la famille Gazmagomadov - qui fuit la Tchétchénie - se retrouve à la rue.

Sans solution depuis que la Métropole de Lyon a cessé de prendre en charge leur hébergement le 2 octobre. D'autant plus que les centres d'hébergement d'urgence de la Métropole se trouvent tous à saturation.

« Cette solution temporaire » n'étant « pas tenable »

« Cette famille de sept personnes, dont cinq enfants, a fait une demande d'asile et les autorités ont l'obligation de lui offrir des conditions matérielles d'accueil dignes.

Son renvoi à la rue est une atteinte grave aux droits des demandeurs d'asile et des enfants », s'offusque le collectif Solidarité Gratte-Ciel/Jamais sans Toit du collège des Grat-



L'occupation du collège Mörice-Leroux, afin de loger la famille de demandeurs d'asile, a commencé ce lundi 9 octobre au soir. Photo fournie par le collège

te-Ciel de Villeurbanne, monté pour l'occasion.

Pour leur venir en aide, ce collectif « et toute la communauté éducative » se sont cotés pour leur payer des nuitées d'hôtel. « Cette solution tem-

poraire » n'étant « pas tenable » le collectif n'ayant « pas vocation à nous substituer aux services compétents », il est passé, lundi 9 octobre, à l'occupation du collège Mörice-Leroux de Gratte-Ciel.

C'est dans cet établissement qu'est scolarisé l'ainé de la fratrie, polyglotte, « avec un niveau de français relativement correct », précise sa professeur d'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones ar-

rivants), pleinement mobilisée autour de cette situation.

Outre cet élève de 3^e, les deux autres enfants sont également collégiens : la sœur à Mère-Teresa, le frère à Raoul-Dufy. Les deux derniers ont 3 ans et 9 mois.

Une cagnotte en ligne

Une cagnotte en ligne a été mise en place pour aider cette famille, et une collecte physique serait à disposition au collège Mère-Teresa.

Une dizaine de membres du collectif a prévu de se relayer chaque nuit pour dormir avec la famille Gazmagomadov. Sous les tentes disposées au sein du collège de Gratte-Ciel, derrière les barrières ornées de pancartes réclamant une solution pour cette famille.

● V. S.

Nous avons sollicité la Métropole pour obtenir des informations complémentaires et nous attendons leur réponse.